pellenc s.a.
Quartier Notre-Dame
Route de Cavaillon
CS 10047
84122 PERTUIS cedex
(France)
Tel : +33(0)4 90 09 47 00 Fax : +33(0)4 90 09 64 09
E-mail : pellenc.sa@pellenc.com
www.pellenc.com

FRE

Notice originale

GUIDE DE L'UTILISATEUR

CLEANION

CONTENU :

- Balayeuse Cleanion
- Brosse rotative

LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE L'UTILISATEUR AVANT TOUTE UTILISATION

95_124843_D - 05/2017

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 4

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ 4

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL 5

MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DU CHARGEUR ET DE LA BATTERIE 6

SIGNAUX DE SÉCURITÉ 7

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ 7

SIGNAUX DE SÉCURITÉ 7

DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES 8

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES 9

PROTECTION DES TRAVAILLEURS CONTRE LES RISQUES DUS À L'EXPOSITION AU BRUIT 9

PROTECTION DES TRAVAILLEURS CONTRE LES RISQUES DUS À L'EXPOSITION AUX VIBRATIONS 9

PRÉPARATION DE L'OUTIL 10

DÉPLIAGE DE L'ÉLÉMENT MOTEUR 10

INSTALLATION DU SYSTÈME D'INCLINAISON SUR L'OUTIL 10

ATTELAGE DE L'OUTIL 11

DÉTELAGE DE L'OUTIL 13

INSTALLATION D'UN BAC DE RÉCUPÉRATION DES DÉCHETS (EN OPTION) 14

INSTALLATION DE LA TOILE CONTRE GRAVILLONS (EN OPTION) 14

INSTALLATION DU KIT SUPPORT BATTERIE 1200 ET 1500 15

INSTALLATION ET CONNEXION DE LA BATTERIE 15

RÉGLAGES PRÉLIMINAIRES DE L'OUTIL 16

MISE SOUS TENSION DE LA BATTERIE 16

BOÎTIER DE COMMANDES 16

VITESSE D'AVANCEMENT DE LA BALAYEUSE 17

VITESSE DE ROTATION DE LA BROSSE ROTATIVE 17

PRESSION DE TRAVAIL 18

RÉGLAGE DE L'ASSIETTE 18

ORIENTATION DE TRAVAIL 19

ORIENTATION DES ROUES DE SUPPORT 19

DÉPLACEMENTS AVEC LA BALAYEUSE 20

COMMANDES DE DIRECTION 20

DÉPLACEMENT EN PENTE 21

COMMANDES DE ROTATION DE LA BROSSE ROTATIVE 21

EMBRAYAGE DES ROUES (UTILISATION AVEC MOTRICITÉ) 21

DÉBRAYAGE DES ROUES (UTILISATION SANS MOTRICITÉ) 21

COMBINAISON DE COMMANDES 22

CONSEILS D'UTILISATION 23

TRAVAIL AVEC LA BROSSE ROTATIVE 23

TRAVAIL AVEC DES OUTILS AUTRE QUE LA BROSSE ROTATIVE (OPTIONNELS) 24

ENTRETIEN / REMLACEMENT 25

PÉRIODICITÉ D'ENTRETIEN 25

CONSEILS UTILES POUR UN ENTRETIEN SANS DANGER 26

BROSSE ROTATIVE 26

ROUES 27

LAME CHASSE-NEIGE ET POUSSE-FEUILLES 28

TRANSPORT / STOCKAGE 29

TRANSPORT 29

STOCKAGE 29

ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES 30

DÉPANNAGE ET PROTECTION DE L'OUTIL 31

DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ 35

INTRODUCTION

Cher client,

Nous vous remercions de l'achat de la balayeuse Cleanion. Correctement utilisé et entretenu, cet outil vous procurera des années de satisfaction.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables. Confiez celui-ci à votre revendeur ou à défaut dans un centre de service agréé pour que son traitement soit effectué.

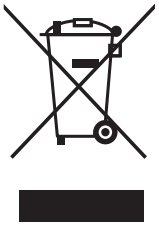

Prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans votre pays en matière de protection de l'environnement liée à votre activité.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

CONSERVER CES INSTRUCTIONS
Ce manuel contient des informations importantes et des instructions de fonctionnement pour l'outil suivant : la balayeuse Cleanion

Il est IMPÉRATIF que vous preniez connaissance de LA TOTALITÉ de ce guide de l'utilisateur avant d'utiliser l'outil ou de procéder à des opérations d'entretien.
Conformez-vous scrupuleusement aux instructions et illustrations présentes dans ce document.

Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : REMARQUE, AVERTISSEMENT / ATTENTION.

Une REMARQUE fournit des renseignements complémentaires, éclaircit un point ou explique une étape à suivre dans son détail.

La mise en garde AVERTISSEMENT ou ATTENTION est utilisée pour identifier une procédure qui, si négligée ou incorrectement exécutée, peut entraîner des dommages matériels et/ou corporels graves.

La mise en garde G indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

Se reporter à la rubrique «SIGNAUX DE SÉCURITÉ» pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite sans autorisation écrite de la société PELLENC.
Les caractéristiques techniques et les illustrations présentes dans ce manuel sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles. La société PELLENC se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modification ou amélioration qu'elle juge nécessaire sans devoir les communiquer aux clients déjà en possession d'un modèle similaire. Ce manuel fait partie intégrante de l'outil et doit l'accompagner en cas de cession.

CONSERVER CES INSTRUCTIONS

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL

AVERTISSEMENT Lire tous les avertissements de sécurité et toutes les instructions. Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants), dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expériences ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables.

- **La balayeuse Cleanion est un outil professionnel dont l'usage est réservé exclusivement au nettoiement intérieur ou extérieur de la voirie ou de sites industriels, touristiques ou privés. La balayeuse permet d'enlever la saleté des sols, déblayer les feuilles ou la neige. D'autres applications ne sont pas autorisées.**
- **La balayeuse Cleanion ne doit pas être utilisée pour le balayage de bâtiments réservés à l'élevage d'animaux (exemple : écurie, étable, bergerie, etc.). Les brins de la brosse pourraient se détacher puis être consommés par l'animal lui causant des blessures.**
- **La société PELLENC S.A. décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués à la suite d'un usage impropre et différent de celui qui a été prévu.**
- **La société PELLENC S.A. décline également toute responsabilité en cas de dommages engendrés par l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'étant pas d'origine.**

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT À RESPECTER EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ LORS DE L'UTILISATION DES BALAYEUSES.

Formation

a. Lire attentivement les instructions. Être familier avec les commandes et l'utilisation correcte du matériel.
b. Ne jamais permettre à des enfants ou à des personnes non familières avec ces instructions d'utiliser la machine. Des réglementations nationales peuvent limiter l'âge de l'opérateur.
c. Ne jamais faire fonctionner la machine pendant que des tierces personnes, en particulier des enfants, ou des animaux, se tiennent à proximité.
d. Garder à l'esprit que l'opérateur ou l'utilisateur est responsable des accidents qu'il peut provoquer ou des dangers qu'il fait encourir à d'autres personnes ou à leurs biens.

Préparation

a. Pendant le fonctionnement de la machine, toujours porter des chaussures résistantes et un pantalon long. Ne pas conduire la machine pieds nus ou en sandales. Bannir les vêtements amples ou qui comportent des cordons libres, ou une cravate et les cheveux longs non attachés qui pourraient être happés par les organes en mouvement de la machine. Ne pas porter de bijoux.
b. Avant utilisation, toujours inspecter visuellement la machine pour détecter si les boulons et l'assemblage de ce dernier ne sont pas usés ou endommagés. Remplacer les jeux de composants usés ou endommagés, afin de conserver un bon équilibrage. Remplacer les étiquettes endommagées ou illisibles.
c. Avant utilisation, vérifier le câble d'alimentation pour détecter des indices de dommages ou de vieillissement. Si le câble vient à être endommagé en utilisation, déconnectez-le immédiatement de la batterie. NE PAS TOUCHER AU CÂBLE AVANT D'AVOIR ÉTEINT LA BATTERIE. Ne pas utiliser la machine si le câble est endommagé ou usé.

Fonctionnement

a. Ne faire fonctionner la machine qu'à la lumière du jour ou sous une bonne lumière artificielle. Utiliser un équipement de sécurité. Toujours porter une protection pour les yeux.
b. Être toujours sûr de ses pas sur les pentes.
c. Marcher, ne jamais courir.
d. Faire très attention en changeant de direction sur les pentes.
e. Utiliser la machine avec beaucoup de précautions en marche arrière ou en la ramenant vers soi.
f. Arrêter la machine si elle doit être basculée pour être transportée.
g. Ne jamais utiliser la machine avec des protecteurs défectueux ou sans dispositifs de sécurité en place.
h. Ne pas mettre les mains ou les pieds près ou sous les parties rotatives.
i. Ne pas transporter la machine alors que la source d'alimentation est appliquée.
j. Arrêter la machine, éteindre la batterie et retirer le connecteur de la batterie. S'assurer que toutes les pièces mobiles se sont complètement arrêtées.
k. Arrêter la machine et éteindre la batterie. S'assurer que toutes les pièces mobiles se sont complètement arrêtées.
   − avant d'abandonner la machine,
   − avant de nettoyer les bourrages,
   − avant de contrôler, nettoyer ou réparer la machine,
   − si la machine commence à vibrer anormalement (contrôler immédiatement),
   − inspecter la machine pour vérifier si elle est endommagée,
   − réparer ou remplacer toute pièce endommagée,
   − vérifier si des pièces ne sont pas desserrées et éventuellement les resserrer.

Maintenance et stockage

a. Maintenir tous les écrous, les boulons et les vis serrés afin d'être certains que le matériel est en bonne condition de fonctionnement.
b. Remplacer les éléments usés ou endommagés afin que la machine reste sûre. Utiliser uniquement des pièces de rechange et des accessoires d'origine.

MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DU CHARGEUR ET DE LA BATTERIE

Se reporter à la notice de la batterie outils Pellenc.

SIGNAUX DE SÉCURITÉ

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ

	Equipement de protection	Port
1	Gants résistants	Recommandé
2	Chaussures de sécurité	Recommandé
3	Dispositif antibruit	Recommandé
4	Lunettes de protection	Recommandé
5	Veste ou manchettes	Recommandé
6	Pantalon de travail	Recommandé

SIGNAUX DE SÉCURITÉ

Votre balayeuse doit être utilisée avec prudence.
Dans ce but, des pictogrammes destinés à vous rappeler les principales précautions d'utilisation ont été placés sur le volet d'éjection de la machine. Leur signification est donnée ci-dessous.

1

2

1– Lire le manuel utilisateur
Lire attentivement la notice et respecter les mesures de sécurité.

2– Risque de blessures
Faites attention à ce que les personnes se trouvant à proximité ne soient pas blessées par des projections provenant de la machine.
Gardez une distance de sécurité d'au moins 15 mètres entre la machine et les personnes se trouvant à proximité.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
PELLENC
Ultra Lithium Battery 1100
PELLENC
Ultra Lithium Battery 1200

DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

1– Poignée
2– Boîtier de commandes
3– Guidon
4– Molettes de réglage guidon
5– Vis de serrage guidon
6– Molette de réglage hauteur guidon
7– Capot protection batterie
8– Roues motrices
9– Loquet d'attelage
10– Roues de support
11– Brosse rotative
12– Tiges de maintien (toile ou bac)
13– Molettes d'orientation roues de support
14– Molette de réglage assiette
15– Molettes de réglage de pression de travail
16– Gâchette de droite
17– Bouton reverse droit
18– Bouton '+'
19– Bouton orientation balayeuse
20– Bouton '-'
21– Bouton reverse gauche
22– Gâchette de gauche
23– Interrupteur d'orientation de la brosse
24– Afficheur LCD
25– Bouton de 'menu'
26– Batterie Pellenc
27– Câble d'alimentation batterie
28– Cordon de maintien du loquet d'attelage
29– Câble d'alimentation de la brosse rotative

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Modèle	**CLEANION**
Dimensions pliée (L x l x H)	1600 x 1000 x 1000 mm
Largeur de travail	100 cm
Poids de l'outil sans batterie	99,4 kg
Puissance maximum	1400 Watts
Vitesse de rotation de la brosse rotative	100/130/160/200 tr/min
Vitesse d'avancement	0,5/1/2/3/4/5 km/h
Vitesse de marche arrière	1/2 km/h
Etanchéité	IP54
Autonomie en surface m²	Jusqu'a 4600

PROTECTION DES TRAVAILLEURS CONTRE LES RISQUES DUS À L'EXPOSITION AU BRUIT

La détermination des valeurs d'émissions acoustiques est conforme à la directive 2000/14/UE et à la norme EN ISO 3744.
La mesure a été effectuée sur une surface plane en asphalte, machine à l'arrêt et fonctionnement des brosses à la vitesse de rotation maximale (200 rpm).

Symbole	Valeur	Unité	Référence	Commentaire
L_{pa}	**70**	dB(A)	1 pW	Niveau de pression acoustique à l'oreille de l'utilisateur
L_{wa}	**87**	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique garanti

PROTECTION DES TRAVAILLEURS CONTRE LES RISQUES DUS À L'EXPOSITION AUX VIBRATIONS

La détermination des taux de vibration main/bras sur la machine a été effectuée selon la norme VDI 2057/feuille 2.
La mesure a été effectuée sur une surface plane en asphalte, vibrations mesurées au niveau du guidon sur 3 axes suivant la norme DIN EN ISO 20643:2012-10.

État de fonctionnement de la machine : machine rodée sous pleine charge / machine en mouvement (2 km/h) / fonctionnement des brosses à la vitesse maximale (200 rpm) / réglage standard en hauteur des brosses / axe des brosses en position médiane.

Mesure effective déterminée sur 60 secondes	Guidon
	A_h = 2,26 m/s²

PRÉPARATION DE L'OUTIL

Votre balayeuse est actuellement désolidarisée de son outil de travail, configurée en mode transport. Le guidon (3) est replié vers l'avant et il est maintenu verrouillé par les molettes de réglage guidon (4).

Pour commencer à utiliser votre balayeuse, suivez les étapes de mise en route décrites ci-dessous.

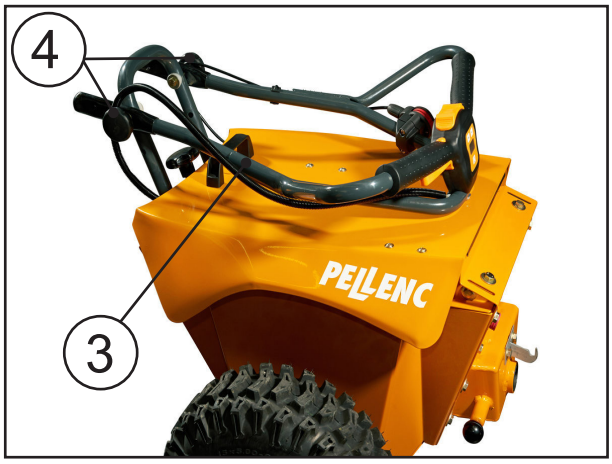

DÉPLIAGE DE L'ÉLÉMENT MOTEUR

- Tourner les molettes de réglage guidon (4) afin de déverrouiller le guidon (3).
- Basculer le guidon (3) vers l'arrière.
- Tourner les molettes de réglage guidon (4) afin de verrouiller le guidon (3).
- Tourner la molette de réglage de hauteur (5) pour ajuster la hauteur du guidon (3), si nécessaire.

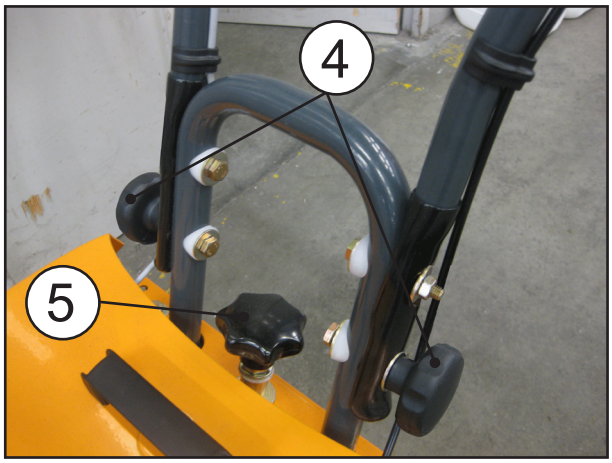

AVERTISSEMENT : Pour pouvoir facilement manipuler votre balayeuse, choisissez une position de travail confortable et agréable, adaptée à votre morphologie.

INSTALLATION DU SYSTÈME D'INCLINAISON SUR L'OUTIL

- Repérer l'emplacement de fixation du système d'inclinaison sur l'outil.

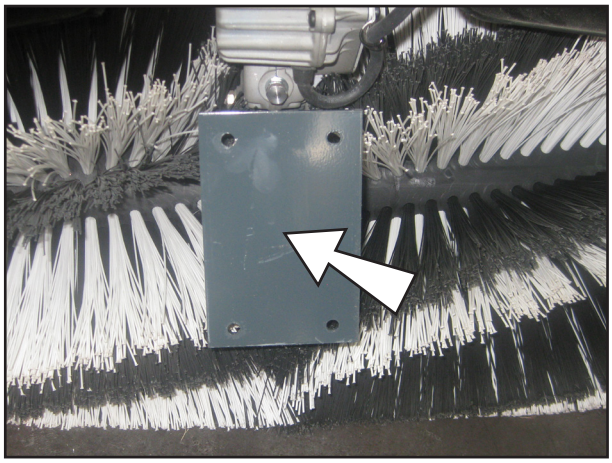

PRÉPARATION DE L'OUTIL

- Positionner le système d'inclinaison au niveau de son emplacement, face aux trous de fixation.
- Mettre en place les 4 vis et rondelles.

- De l'autre côté, mettre en place les 4 rondelles et écrous.
- Maintenir les vis à l'aide d'une clé à pipe de 13 et serrer les écrous à l'aide d'une clé plate de 13.

Clé plate de 13
Clé à pipe de 13

Tourner la molette de réglage assiette (14) dans le sens horaire pour faciliter l'accès aux vis supérieures avec les outils.
Tourner la molette de réglage assiette (14) dans le sens antihoraire pour faciliter l'accès aux vis inférieures avec les outils.

ATTELAGE DE L'OUTIL

- S'assurer que l'interrupteur de position de la brosse (23) est sur la position '0'.
- Mettre en place l'axe de l'outil dans le logement d'attelage de la balayeuse.

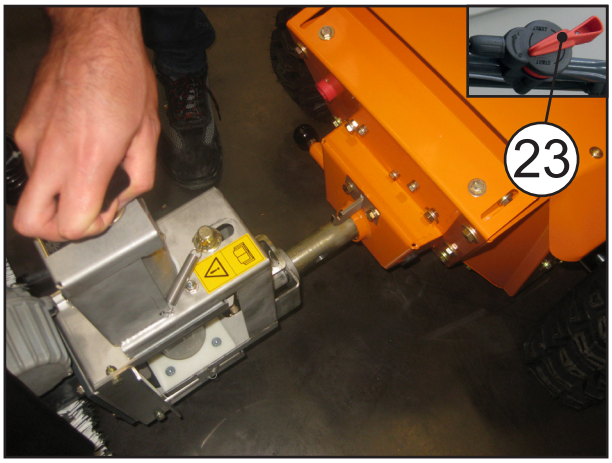

- Tirer sur le loquet d'attelage (9).
- Mettre en place le cordon de maintien (28) sur le filetage du loquet d'attelage (9).

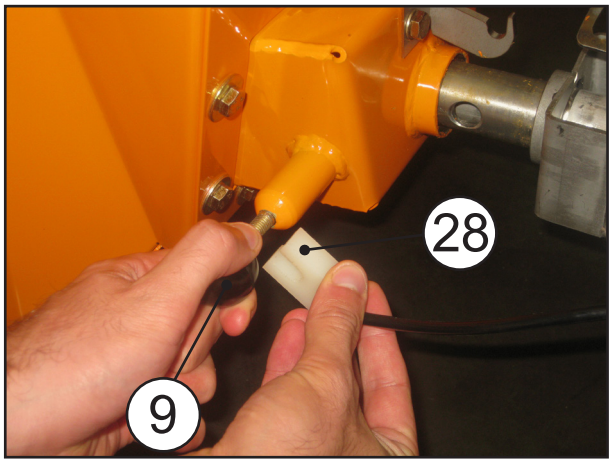

- Pousser l'outil jusqu'en butée.

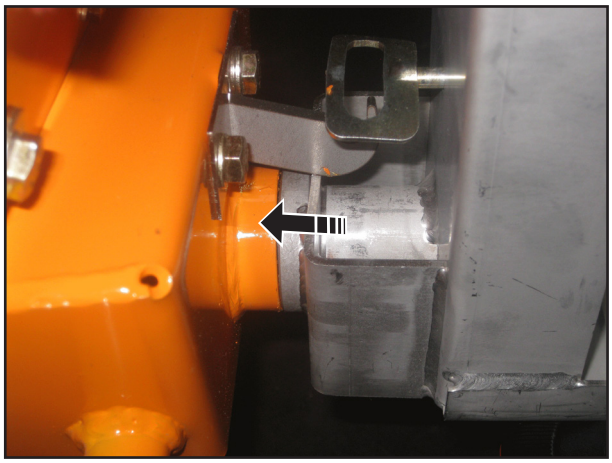

Après avoir préalablement installé la batterie (voir pages 15 - 16), il est possible de s'aider de la motricité de la balayeuse pour faciliter l'attelage de l'outil.
Régler la vitesse d'avancement sur la position 'A-L' et actionner la commande avancer (voir réglage de la vitesse d'avancement page 17 et les commandes de direction page 20).

- Retirer le cordon de maintien (28) du filetage du loquet d'attelage (9).
- S'assurer que le loquet d'attelage (9) se verrouille dans l'outil.
- Si attelage de l'outil brosse rotative, connecter le câble d'alimentation de la brosse rotative (29) en prenant soin d'aligner les détrompeurs ensembles.

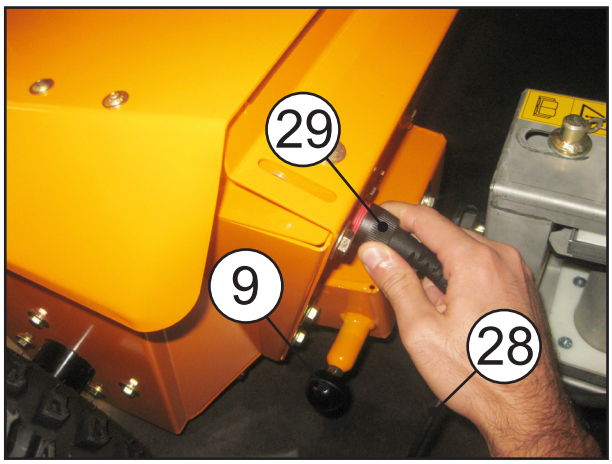

ATTENTION : Toujours s'assurer que l'outil est correctement attelé avant de commencer à travailler.

La balayeuse peut fonctionner avec différents types d'outils en fonction de votre besoin : Lame chasse-neige, pousse-feuilles. La procédure d'attelage est identique pour tous les outils.

DÉTELAGE DE L'OUTIL

- Si dételage de l'outil brosse rotative, déconnecter le câble d'alimentation de la brosse rotative (29).
- Mettre en place le cordon de maintien (28) sur le filetage du loquet d'attelage (9).
- S'assurer que le crochet d'attelage n'est pas enclenché dans l'œillet de l'outil (interrupteur d'orientation de la brosse (23) sur la position '0').

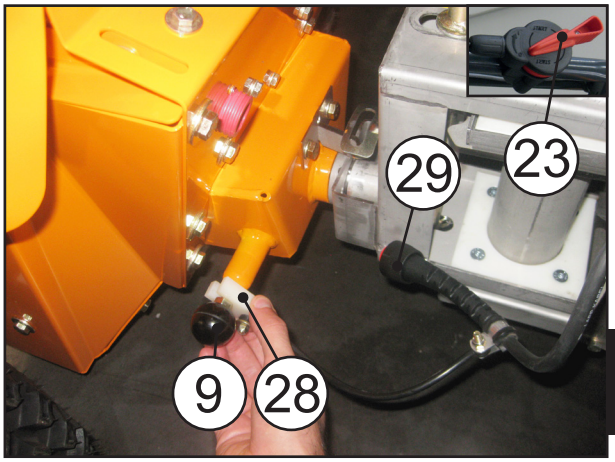

- S'assurer que les roues de support (10) sont orientées en position A (voir orientation des roues de support page 19).
- Se positionner sur le côté droit de la balayeuse et maintenir l'outil et le guidon.
- Sortir l'axe de l'outil du logement d'attelage de la balayeuse.
- Basculer les roues de support (10) en position C et ranger la brosse rotative (voir orientation des roues de support page 19).

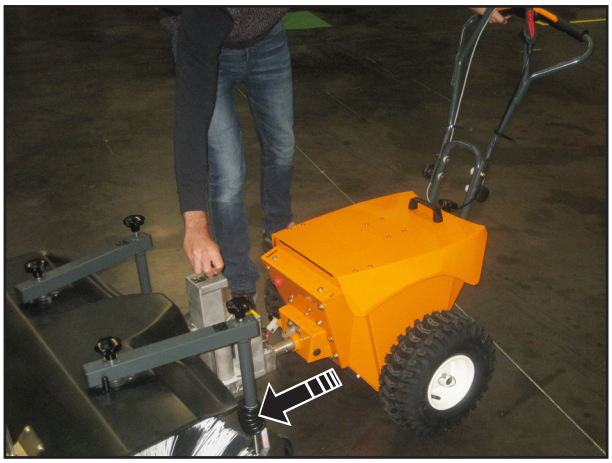

Après avoir préalablement installé la batterie (voir pages 15 - 16), il est possible de s'aider de la motricité de la balayeuse pour faciliter le dételage de l'outil.
Régler la vitesse d'avancement sur la position 'A-L' et actionner la commande reculer (voir réglage de la vitesse d'avancement page 17 et les commandes de direction page 20).

ATTENTION : Lorsque la brosse n'est pas attelée, il faut que ses roues de support soient orientées dans la position C (voir orientation des roues de support page 19). Risque de déformation de la brosse lors de son stockage.

- Retirer le cordon de maintien (28) du filetage du loquet d'attelage (9).
- Déposer l'outil de la balayeuse.

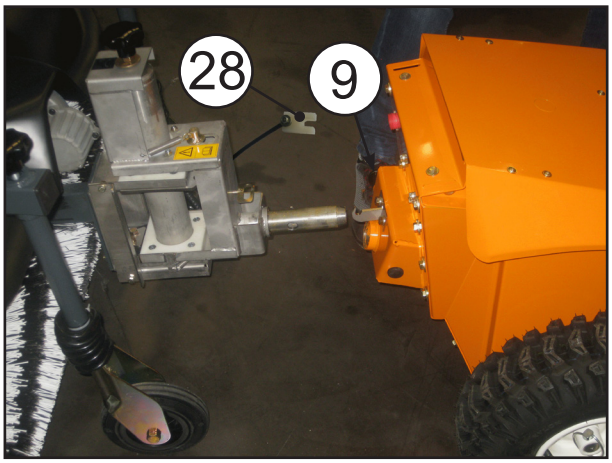

PRÉPARATION DE L'OUTIL

INSTALLATION D'UN BAC DE RÉCUPÉRATION DES DÉCHETS (EN OPTION)

Le bac de récupération des déchets est une option qui vient se monter sur l'outil brosse rotative. Il permet de collecter les débris lors du passage de la brosse. Pour vider le bac, il suffit de le soulever à l'aide de sa poignée.

- Mettre en place les ferrures de fixation du bac de récupération dans les tiges de maintien (12).
- Faire glisser les ferrures de fixation du bac de récupération le long des tiges de maintien (12) jusqu'en butée.
- S'assurer que le joint du bac de récupération soit positionné dessous le cache de protection de la brosse rotative.

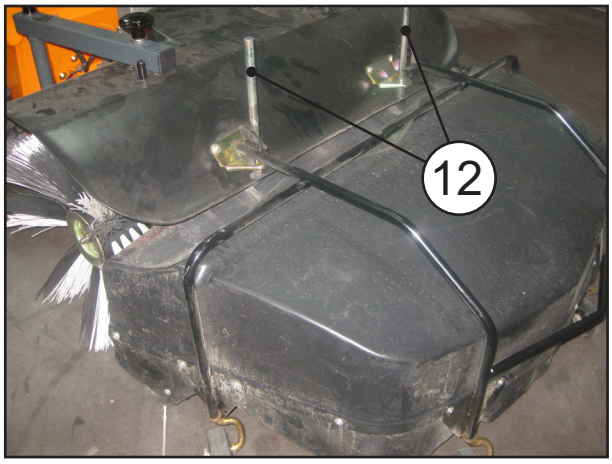

- Soulever le bac récupération à l'aide de sa poignée afin de le vider en cas de besoin.

Le bac de récupération s'installe uniquement avec l'outil brosse rotative.

INSTALLATION DE LA TOILE CONTRE GRAVILLONS (EN OPTION)

Le toile contre gravillons est une option qui vient se monter sur l'outil brosse rotative. Elle permet de réduire l'expansion de la poussière dans l'air et autres projections lors du balayage.

- Mettre en place les ferrures de fixation de la toile contre gravillons dans les tiges de maintien (12).
- Faire glisser les ferrures de fixation de la toile contre gravillons le long des tiges de maintien (12) jusqu'en butée.
- Rabattre les languettes de la toile contre gravillons dans les tiges de maintien (12).

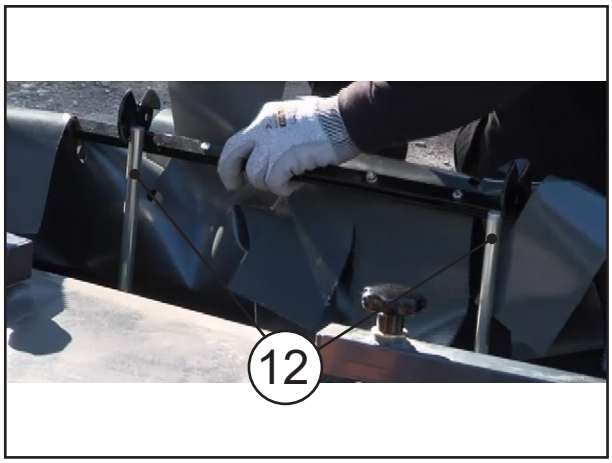

La toile contre gravillons s'installe uniquement avec l'outil brosse rotative.

PRÉPARATION DE L'OUTIL

INSTALLATION DU KIT SUPPORT BATTERIE 1200 ET 1500

- Se référer à la notice de montage fournie avec le kit pour l'installation du support sur le Cleanion.

INSTALLATION ET CONNEXION DE LA BATTERIE

- Ouvrir le capot de protection batterie.
- Vérifier l'autonomie de la batterie avant utilisation. Le cas échéant, recharger la batterie à l'aide du chargeur fourni avec la batterie.
- Vérifier que la batterie est éteinte.

Pour les batteries ULIB 700 et 1100 :
- Glisser la batterie dans les crochets supérieurs du support de batterie.
- Positionner la batterie verticalement sur le support et appuyer sur l'arrière de la batterie.
- Pousser les crochets inférieurs du support jusqu'à ce qu'ils se clipsent sur la batterie.
- Vérifier que la batterie soit complètement bloquée sur le support.

Pour les batteries ULIB 1200 et 1500 :
- Présenter la batterie.
- Faire glisser la batterie sur le support jusqu'au verrouillage du clip.

- Connecter le câble d'alimentation sur la batterie en prenant soin d'aligner les détrompeurs ensemble.

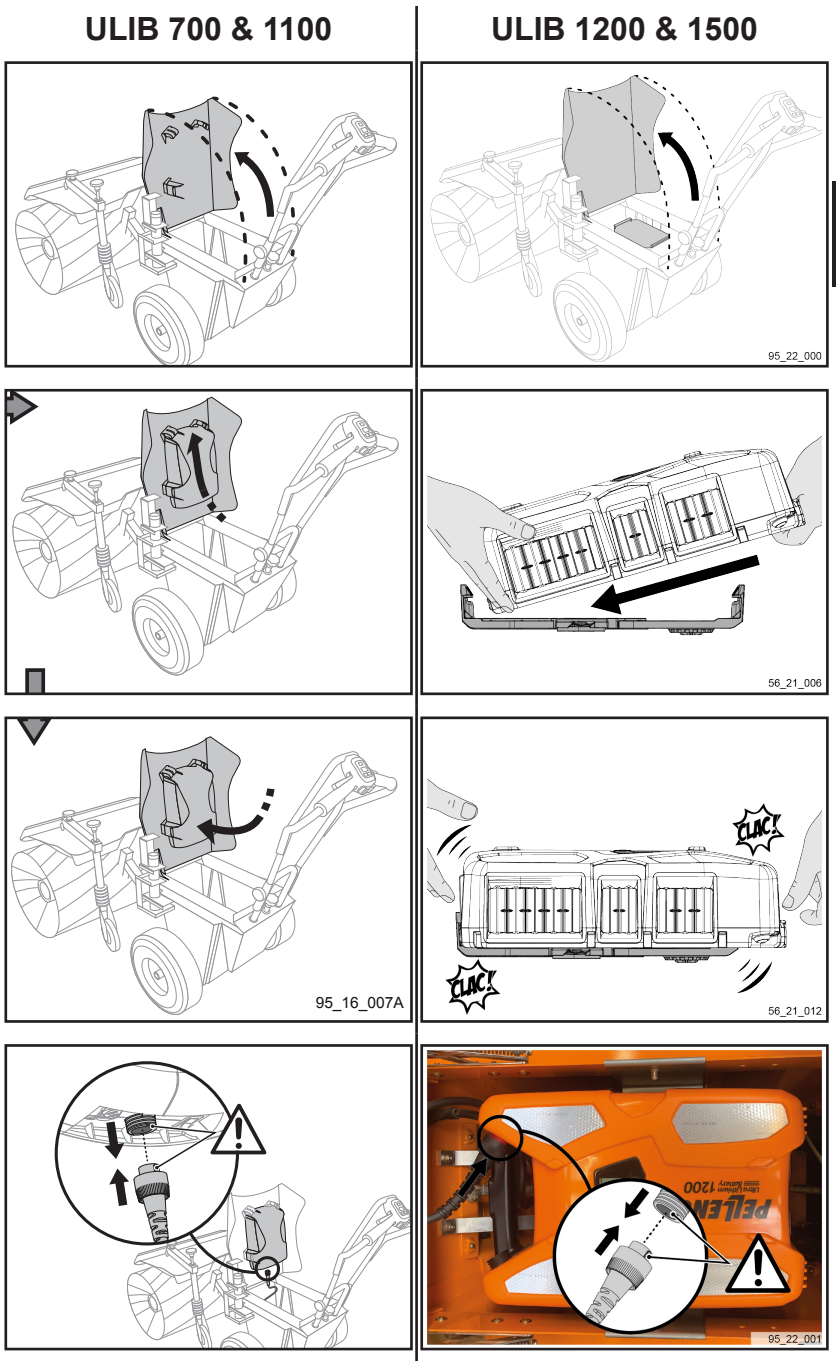

Félicitation, votre outil est maintenant prêt à l'emploi !
Il ne vous reste plus qu'à allumer la batterie et procéder aux quelques réglages préliminaires (s'ils n'ont déjà été faits) pour commencer à balayer. Ces réglages se font depuis le boîtier de commande (2).

RÉGLAGES PRÉLIMINAIRES DE L'OUTIL

MISE SOUS TENSION DE LA BATTERIE

Batterie ULIB 700 et 1100 :
- Allumer la batterie en basculant l'interrupteur sur la postion 'I'.

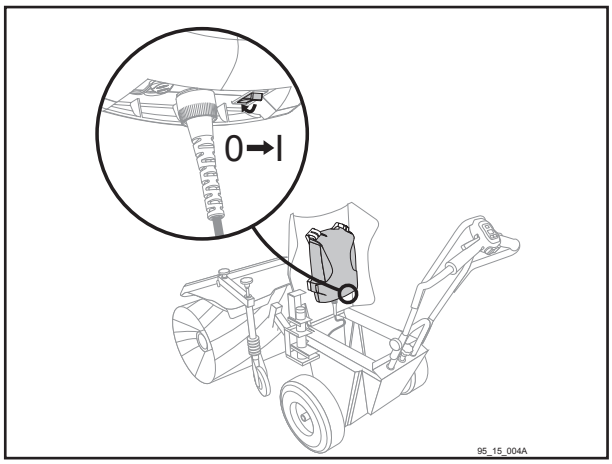

Batterie ULIB 1200 et 1500 :
- Appuyer sur l'un des deux boutons marche/arrêt de la batterie.

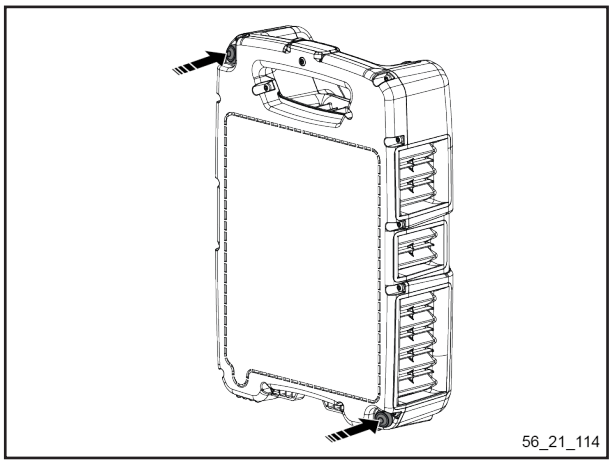

BOÎTIER DE COMMANDES

Vous pouvez commencer à configurer les réglages de la balayeuse dès que l'initialisation est terminée et que l'afficheur se stabilise sur la dernière valeur de vitesse d'avancement enregistrée **A-0, A-L**, **A-1**, **A-2**, **A-3**, **A-4** ou **A-5**.

Depuis le boîtier de commande (2) vous pouvez régler/afficher :
- la vitesse d'avancement de la balayeuse.
- la vitesse de rotation de la brosse rotative.
- la pression de balayage (P).

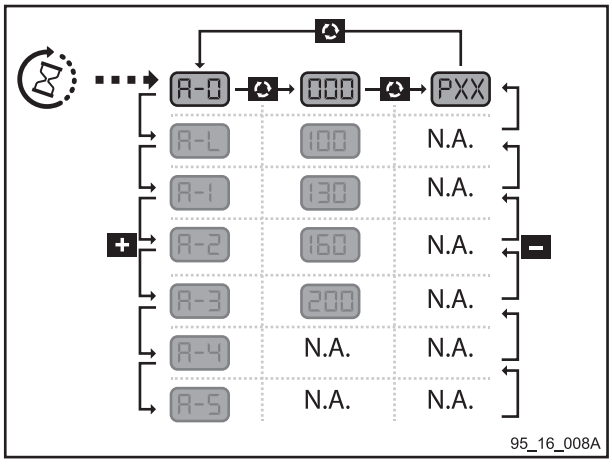

Pour basculer d'un réglage à l'autre, appuyer sur le bouton 'menu' (25)

Pour augmenter la valeur d'un réglage, appuyer sur le bouton '+' (18)

Pour diminuer la valeur d'un réglage, appuyer sur le bouton '-' (20)

Sur les batteries de dernière génération, lorsqu'on maintient le bouton 'menu' (25), on peut visualiser la charge restante de la batterie. Exemple : "E00" = 0% / "E50" = 50%

RÉGLAGES PRÉLIMINAIRES DE L'OUTIL

VITESSE D'AVANCEMENT DE LA BALAYEUSE

Cette balayeuse est une balayeuse autotractée. Les moteurs entrainent les roues arrière et la balayeuse avance seule, il ne vous reste alors plus qu'à la guider. La motricité révolutionnaire dont est dotée cette balayeuse assure une aide non négligeable pour avancer sans effort.

Vitesse d'avancement : Marche avant

- Appuyer si nécessaire sur le bouton 'menu' (25) pour atteindre le réglage de la vitesse d'avancement (représenté par la lettre A).
- Appuyer si nécessaire sur le bouton '+' (18) ou sur le bouton '-' (20) pour sélectionner une des sept valeurs possibles :
  - **A-0** : sans motricité, machine freinée
  - **A-L** : avec motricité, vitesse très lente (0,5km/h)
  - **A-1** : avec motricité, vitesse lente (1km/h)
  - **A-2** : avec motricité, vitesse normale (2km/h)
  - **A-3** : avec motricité, vitesse modérée (3km/h)
  - **A-4** : avec motricité, vitesse accélérée (4km/h)
  - **A-5** : avec motricité, vitesse la plus rapide (5km/h)

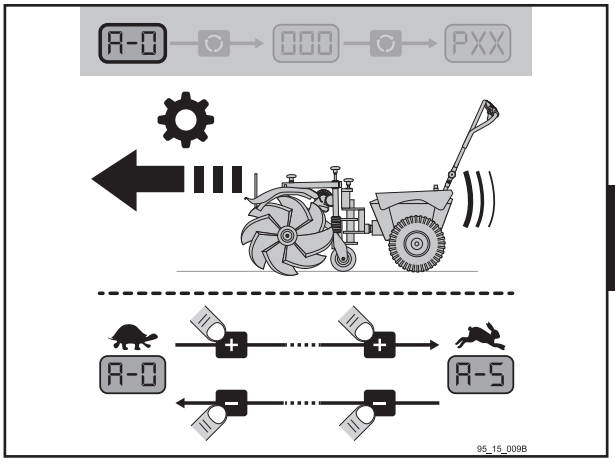

Vitesse d'avancement : Marche arrière

- Appuyer si nécessaire sur le bouton 'menu' (25) pour atteindre le réglage de la vitesse d'avancement (représenté par la lettre A).
- Appuyer si nécessaire sur le bouton '+' (18) ou sur le bouton '-' (20) pour sélectionner une des sept valeurs possibles (3 vitesses en réel) :
  - **A-0** : sans motricité, machine freinée
  - **A-L/A-1** : avec motricité, vitesse 1km/h
  - **A-2/A-3/A-4/A-5** : avec motricité, vitesse 2km/h

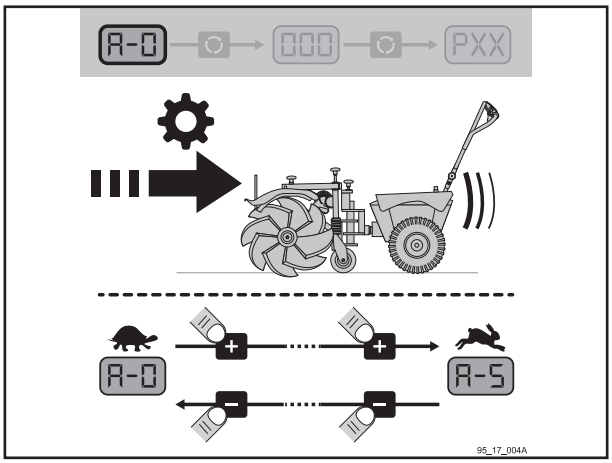

Pour des raisons de sécurité, la vitesse d'avancement en marche arrière ne pourra pas excéder les 2km/h.

VITESSE DE ROTATION DE LA BROSSE ROTATIVE

- Appuyer sur le bouton 'menu' (25) jusqu'à atteindre le menu correspondant au réglage de la vitesse de rotation de la brosse rotative (valeur numérique).
- Appuyer ensuite sur le bouton '+' (18) ou '-' (20) pour sélectionner une des cinq vitesses de rotation possibles :
  - **000** : Brosse désactivée.
  - **100** : Vitesse la plus lente (100 tr/min).
  - **130** : Vitesse normale (130 tr/min).
  - **160** : Vitesse accélérée (160 tr/min).
  - **200** : Vitesse la plus rapide (200 tr/min).

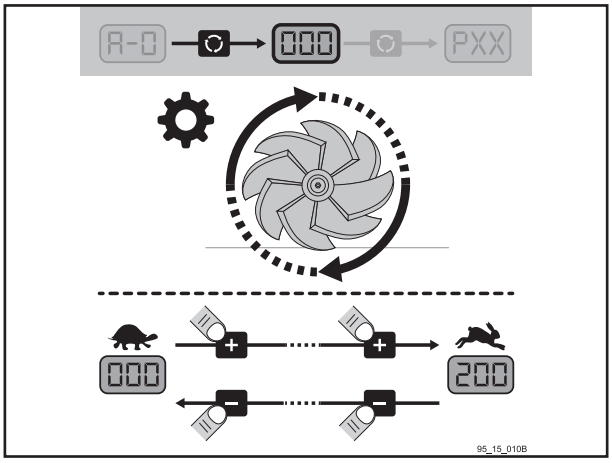

PRESSION DE TRAVAIL

La distance entre la brosse rotative et le sol peut-être ajusté à l'aide des molettes (15) en fonction du degré de salissement et de l'état de la surface.

- Appuyer sur le bouton 'menu' (25) jusqu'à afficher l'indicateur de pression de travail (représenté par la lettre P).
- Tourner les molettes de réglage de pression (15) dans le sens horaire afin d'ajuster la brosse rotative en position haute.

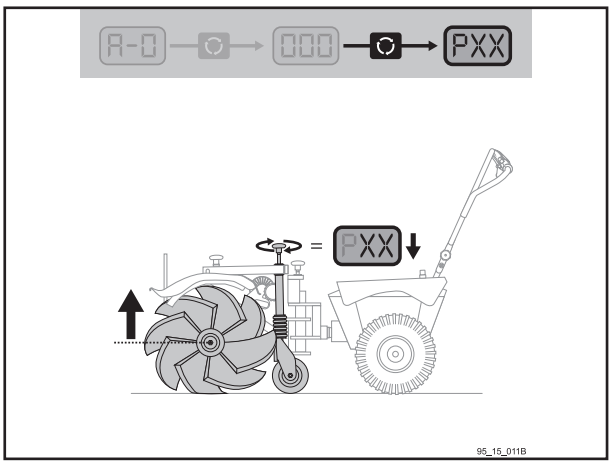

ATTENTION : Si pression trop faible, travail incomplet de la brosse rotative.

- Tourner les molettes de réglage de pression (15) dans le sens antihoraire afin d'ajuster la brosse rotative en position basse.

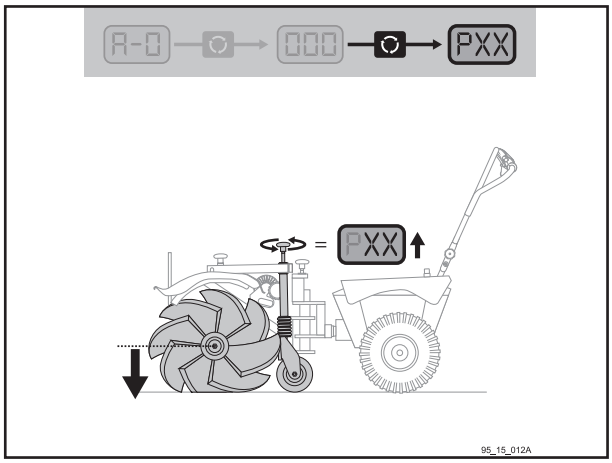

ATTENTION : Si pression trop élevée, diminution de l'autonomie de la batterie et usure accrue de la brosse rotative.

L'indicateur de pression 'PXX' est présent à titre d'information. Plus la brosse rotative sera proche du sol et plus la puissance sera élevée. À l'inverse, plus la brosse rotative sera éloignée du sol et moins la puissance sera élevée.
Pour une utilisation standard en balayage, la valeur affichée à l'écran doit être comprise entre P14 et P20 à 100 tr/min.

RÉGLAGE DE L'ASSIETTE

Le réglage de l'horizontalité de la balayeuse par rapport au sol est ajusté à l'aide de la molette de réglage assiette (14). Il est nécessaire de garder un ajustement parallèle entre la machine et le sol après une usure ou le remplacement de la brosse rotative.

- Tourner la molette de réglage assiette (14) dans le sens horaire afin d'ajuster l'inclinaison de la balayeuse vers l'avant.

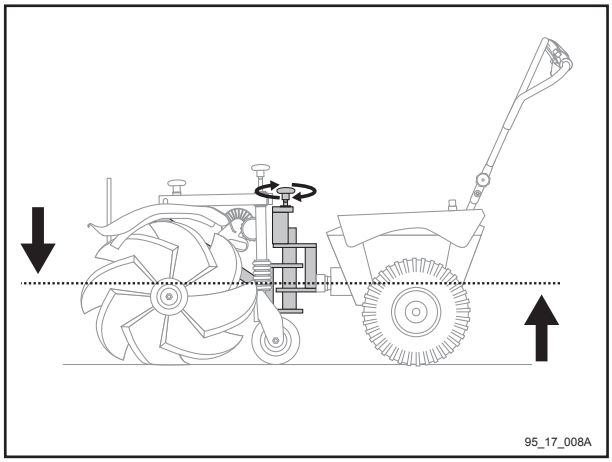

ATTENTION : Ne pas tourner la molette de réglage assiette (14) dans le sens horaire au maximum. Risque de détérioration du ressort d'orientation.

RÉGLAGES PRÉLIMINAIRES DE L'OUTIL

- Tourner la molette de réglage assiette (14) dans le sens antihoraire afin d'ajuster l'inclinaison de la balayeuse vers l'arrière.

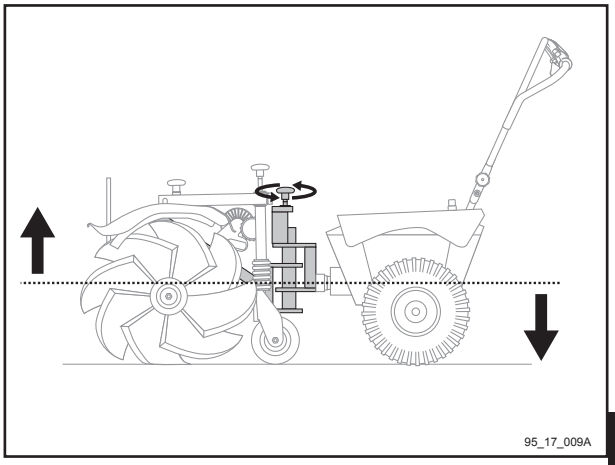

ORIENTATION DE TRAVAIL

La balayeuse possède 3 positions d'orientation de travail de la brosse rotative :
- Position standard (face) : Les débris sont poussés vers l'avant de la balayeuse.
- Position côté droit : Les débris sont déplacés sur le côté droit de la balayeuse (exemple : balayage contre un mur, bordure de trottoir, caniveau...).
- Position côté gauche : Les débris sont déplacés sur le côté gauche de la balayeuse (exemple : balayage contre un mur, bordure de trottoir, caniveau...).

- Basculer l'interrupteur d'orientation (23) sur la position 'I' pour déverrouiller l'axe central.
- Orienter l'outil vers la gauche ou vers la droite à l'aide du "zéro turn" (19) ou manuellement.
- Basculer l'interrupteur d'orientation (23) sur la position '0' pour verrouiller l'axe central.

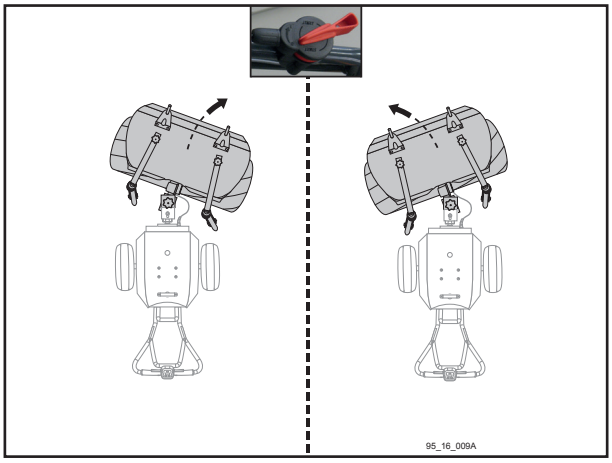

ORIENTATION DES ROUES DE SUPPORT

Les roues de support permettent de stabiliser la balayeuse, notamment lors de passage sur des chemins variables (caniveaux, creux, etc.). 3 positions sont possibles :

- Desserrer les molettes d'orientation (13).
- Orienter les roues de support (10) suivant le type de sol :
  - Position A = position normale de balayage (convient aux sols plats ou pour les déplacements en marche arrière).
  - Position B1 ou B2 = position de balayage sur routes pavées ou le long d'une rigole (la roue de support orientée en position latérale permet de "guider" la balayeuse dans la rainure de façon optimale).
  - Position C = position de balayage pour les sols inégaux (convient aux sols non plats qui présentent des creux ou des pentes) / Position de stockage de la brosse.
- Serrer les molettes d'orientation (13) pour verrouiller la position.

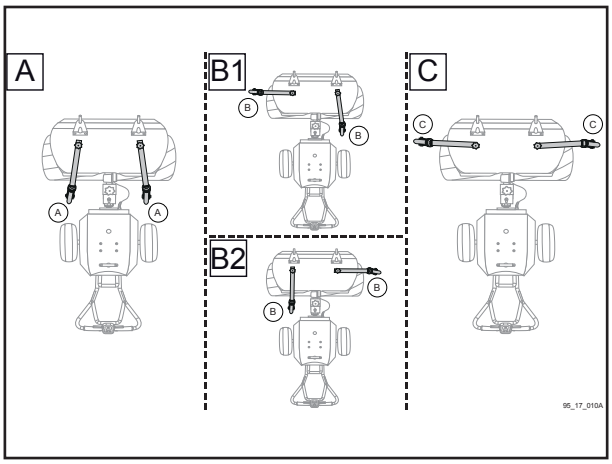

DÉPLACEMENTS AVEC LA BALAYEUSE

Plusieurs commandes permettent à la balayeuse d'avancer, reculer, tourner ou d'activer/désactiver la rotation de la brosse rotative. Ces commandes peuvent être utilisées soit indépendamment les unes des autres soit combinées entre elles.

COMMANDES DE DIRECTION

Commande 1 : Avancer

- Appuyer sur la gâchette droite (16) et la maintenir enfoncée pour faire avancer la balayeuse.

Commande 2 : Reculer

- Pousser le bouton 'reverse droit' (17) et le maintenir enfoncé pour faire reculer la balayeuse.

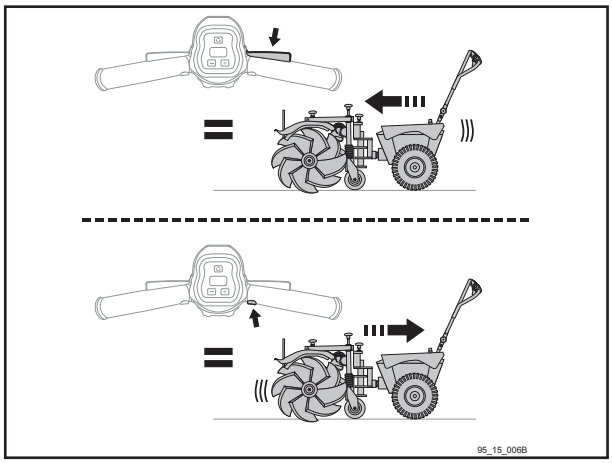

- La vitesse d'avancement de la balayeuse est progressive, c'est-à-dire que plus la gâchette droite (16) est enfoncée, plus la vitesse d'avancement augmente jusqu'à atteindre la vitesse paramétrée.
- Comme il n'est pas nécessaire de démarrer la rotation de la brosse rotative pour avancer, reculer ou tourner, vous pouvez utiliser cette commande pour déplacer la balayeuse.

Commande 3 : Tourner à droite

- Pousser le bouton 'orientation balayeuse' (19) vers la gauche a pour effet de faire pivoter la balayeuse sur elle-même, vers la droite.

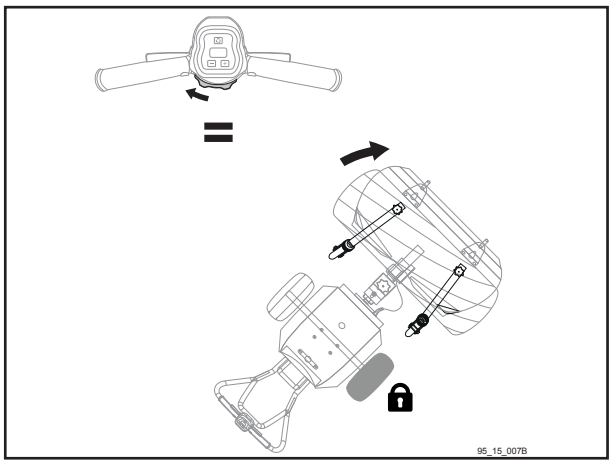

Commande 4 : Tourner à gauche

- Pousser le bouton 'orientation balayeuse' (19) vers la droite a pour effet de faire pivoter la balayeuse sur elle-même, vers la gauche.

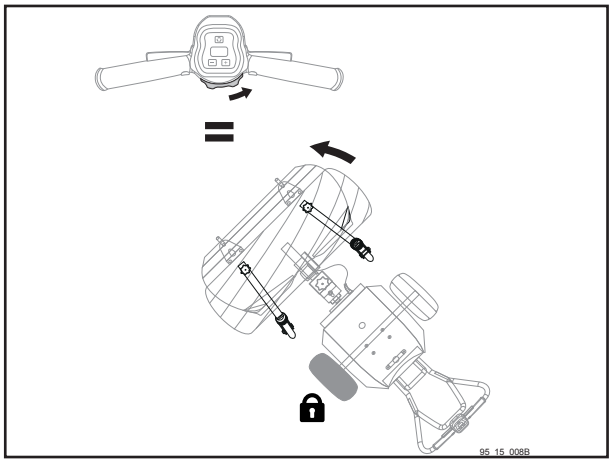

Cette commande peut être utilisée en même temps que vous avancez (gâchette droite (16) tenue enfoncée) ou reculez (bouton reverse droit (17) tenu poussé) pour effectuer par exemple un changement de direction.

DÉPLACEMENTS AVEC LA BALAYEUSE

DÉPLACEMENT EN PENTE

- Faire particulièrement attention lors des changements de direction sur un terrain en pente. Toujours adopter une position stable en maintenant la balayeuse à deux mains.

- Redoubler de prudence notamment sur un sol givré lors de travaux de déneigement. Vous pourriez alors perdre le contrôle de la balayeuse et vous blesser.

COMMANDES DE ROTATION DE LA BROSSE ROTATIVE

Commande 5 : Rotation sens horaire

- Appuyer sur la gâchette gauche (22) et la maintenir enfoncée pour activer la rotation de la brosse rotative dans le sens horaire.

Commande 6 : Rotation sens antihoraire

- Pousser le bouton 'reverse gauche' (21) et le maintenir enfoncé pour activer la rotation de la brosse rotative dans le sens antihoraire.

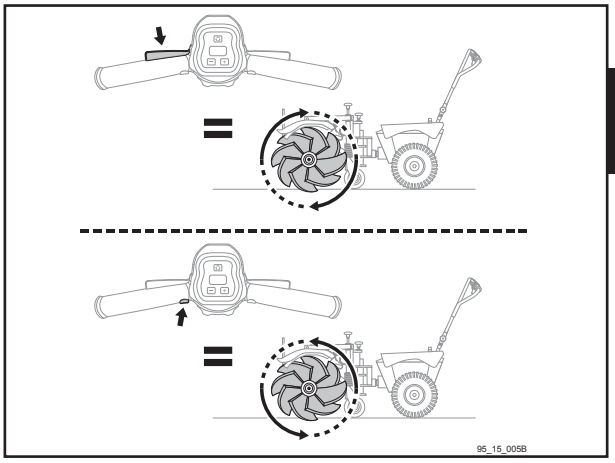

- La vitesse de rotation de la brosse rotative se paramètre par l'intermédiaire du boîtier de commande (2).
- La brosse rotative ne tourne pas si le boîtier de commande (2) affiche '000'.
- La vitesse de rotation de la brosse en marche arrière est de 100 tr/min.

EMBRAYAGE DES ROUES (UTILISATION AVEC MOTRICITÉ)

- Positionner les roues au bout de leur axe d'entrainement, face au trou de goupille.
- Installer la goupille (1).

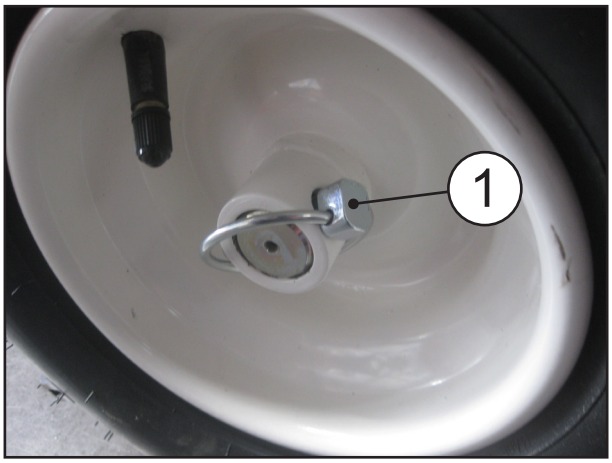

DÉBRAYAGE DES ROUES (UTILISATION SANS MOTRICITÉ)

- Positionner les roues jusqu'en butée de leur axe d'entrainement.
- Installer la goupille (1).

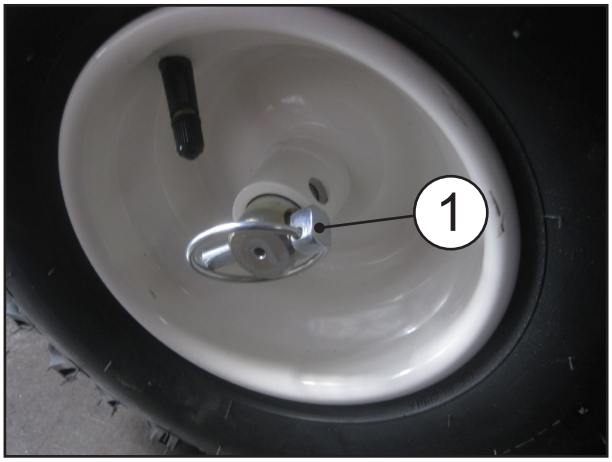

COMBINAISON DE COMMANDES

Certaines de ces commandes peuvent être utilisées combinées :

Commandes

- Avancer + tourner à gauche	<>	A + C
- Avancer + Tourner à droite	<>	A + D
- Reculer + tourner à gauche	<>	B + C
- Reculer + tourner à droite	<>	B + D
- Rotation de la brosse* + avancer	<>	F + A
- Rotation de la brosse* + reculer	<>	F + B
- Rotation de la brosse** + avancer	<>	E + A
- Rotation de la brosse** + reculer	<>	E + B
- Rotation de la brosse* + avancer + tourner à gauche	<>	F + A + C
- Rotation de la brosse* + avancer + tourner à droite	<>	F + A + D
- Rotation de la brosse** + avancer + tourner à gauche	<>	E + A + C
- Rotation de la brosse** + avancer +tourner à droite	<>	E + A + D
- Rotation de la brosse* + reculer + tourner à gauche	<>	F + B + C
- Rotation de la brosse* + reculer + tourner à droite	<>	F + B + D
- Rotation de la brosse** + reculer + tourner à gauche	<>	E + B + C
- Rotation de la brosse** + reculer + tourner à droite	<>	E + B + D

* sens horaire (vue de gauche)
** sens antihoraire (vue de gauche)

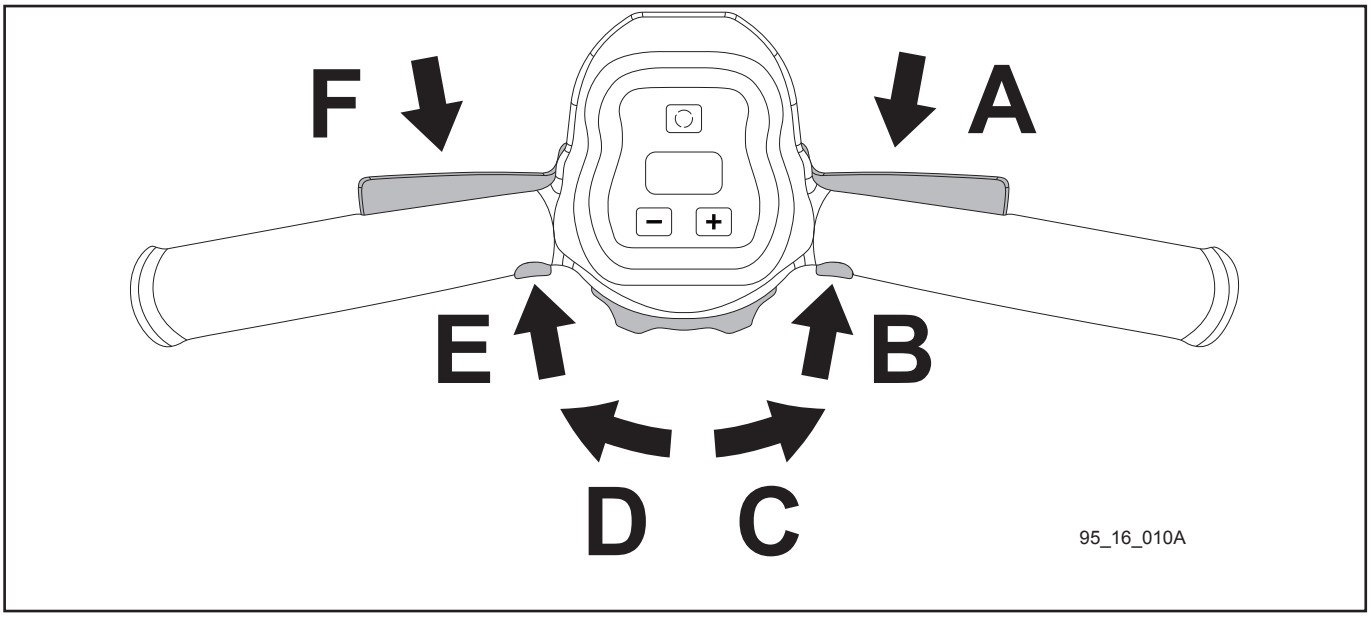

Sur les batteries récentes, un appui long (2 à 3 secondes) sur le bouton MENU de la balayeuse affiche sur l'écran la capacité restante de la batterie.

CONSEILS D'UTILISATION

La balayeuse Cleanion est une balayeuse autotractée, alimentée par une batterie rechargeable, lui permettant une grande autonomie de travail. Sa vitesse de travail et sa pression sont ajustables et visibles sur l'afficheur LCD. La balayeuse Cleanion peut effectuer différents types de travaux : balayage/déblaiement de terrains, routes ou autres surfaces dures et artificielles. Il est cependant conseillé de redoubler de prudence pour balayer sur des terrains en pente et éviter le basculement de la balayeuse. Après balayage, les déchets doivent obligatoirement être ramassés pour être transformés s'il s'agit de déchets organiques (feuilles, branches, etc.) ou recyclés s'il s'agit de déchets banals.

TRAVAIL AVEC LA BROSSE ROTATIVE

La brosse rotative permet d'effectuer plusieurs types de travaux de balayage en fonction du type de sol.

- Déverglacer et déblayer la neige sur des terrains ou routes enneigées.

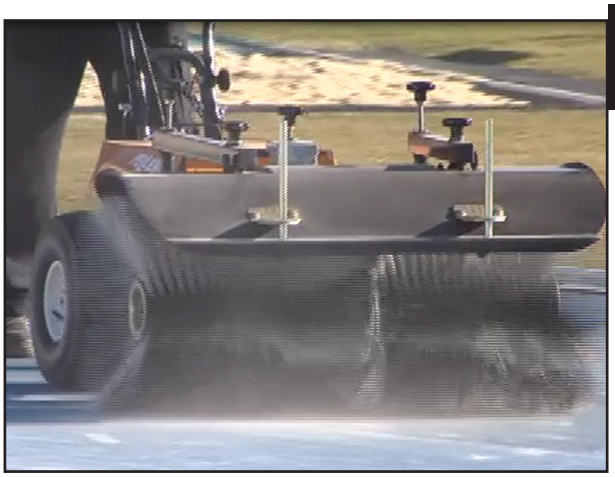

- Dépoussiérer et balayer des terrains, routes ou autres surfaces dures et artificielles.

PRESSION DE TRAVAIL

ATTENTION : La pression de travail est ajustable uniquement avec l'outil brosse rotative. Se référer à la partie "réglages préliminaires de l'outil" pour régler la pression de travail au sol.

La pression de travail dépend du type de travail à effectuer et de la surface à traiter : Parcs et jardins, gymnases, parkings, sites industriels, etc.

Pour une utilisation standard en balayage, la valeur affichée à l'écran doit être comprise entre P14 et P20 à 100 tr/min.

ÉQUIPEMENTS EN OPTION ADAPTABLES AVEC LA BROSSE ROTATIVE

Voir installation des équipements en option page 14.

TRAVAIL AVEC DES OUTILS AUTRE QUE LA BROSSE ROTATIVE (OPTIONNELS)

TRAVAIL AVEC LA LAME CHASSE-NEIGE

La lame chasse-neige est attelée de la même manière que la brosse rotative (se référer à la partie "préparation de l'outil" pour atteler la lame chasse-neige).

Utiliser la lame chasse-neige pour déblayer des terrains ou routes enneigées.

Des chaines à neige peuvent être installées sur les roues d'été afin d'avoir une meilleure stabilité lors de travaux de déneigement. Utiliser de préférence les roues de saison hiver.

TRAVAIL AVEC LE POUSSE-FEUILLES

Le pousse-feuilles est attelé de la même manière que la brosse rotative (se référer à la partie "préparation de l'outil" pour atteler le pousse-feuille).

Utiliser le pousse-feuille pour déblayer les feuilles ou pour pousser d'autres éléments organiques comme le fumier ou encore le foin.

PÉRIODICITÉ D'ENTRETIEN

Eléments concernés	Opérations	Fréquence				Difficulté	Notes
		Avant chaque utilisation	Après chaque utilisation	Toutes les 50 heures	En cas de besoin		
Aspect général	Contrôle visuel	X	X			1	
	Nettoyage				X	1	
Poignées / Gâchettes	Fonctionnement	X				1	
Visserie	Serrage			X		1	
Outils : Brosse rotative / Lame chasse-neige / Pousse-feuilles	Contrôle visuel	X	X			1	
	Nettoyage				X	1	Il est conseillé de nettoyer la machine plus régulièrement en mode déneigement (formation de givre / glace...) alors qu'en mode depoussiérage il suffit de nettoyer la machine en cas de besoin
	Fonctionnement	X				1	
	Visserie	X				1	Porter une attention particulière au bon serrage de l'axe de la brosse rotative
	Graissage*				X	1	Graisser régulièrement l'axe de l'outil pour faciliter son insertion dans la balayeuse ainsi que les différents axes de réglage, si présents
Batterie	Se référer à la notice d'utilisation de la batterie						

*Graisse universelle

Niveau de difficulté :
1 = réalisable par l'utilisateur
2 = Réalisable par le distributeur agréé

CONSEILS UTILES POUR UN ENTRETIEN SANS DANGER

L'entretien des différents éléments de la balayeuse est important, il garantira sa longévité et son utilisation.

ATTENTION :
Toujours déconnecter la balayeuse de la batterie avant toute intervention.
Toujours éteindre et retirer la batterie avant de nettoyer la balayeuse au jet d'eau.
Toujours utiliser des produits certifiés conforme à votre balayeuse.
Ne pas utiliser de nettoyeur haute pression lors du nettoyage.
En cas de problème, se renseigner auprès du distributeur agréé.

BROSSE ROTATIVE

ENTRETIEN DE LA BROSSE ROTATIVE

Faire le nettoyage de la brosse rotative après chaque séance de balayage :

- Si nécessaire, dételer la brosse rotative (se référer à la partie "préparation de l'outil").
- Eliminer les déchets/poussières qui se sont accumulés dans les filaments de la brosse rotative à l'aide d'un jet d'eau.

Ⓖ AVERTISSEMENT : Ne jamais utiliser de savon ou de solvants (Trichloréthylène, White-Spirit, essence, etc) pour nettoyer l'outil.

REMPLACEMENT DE LA BROSSE ROTATIVE

La brosse rotative peut être remplacée en cas d'usure ou de changement de type de brosse.

Outillage : Clé de 19

1– Dépose de la brosse rotative :

- Déposer l'ensemble (1) : écrou, rondelle et coupelle de maintien de la brosse rotative.
- Dégager et déposer de chaque côté la brosse rotative de l'axe.

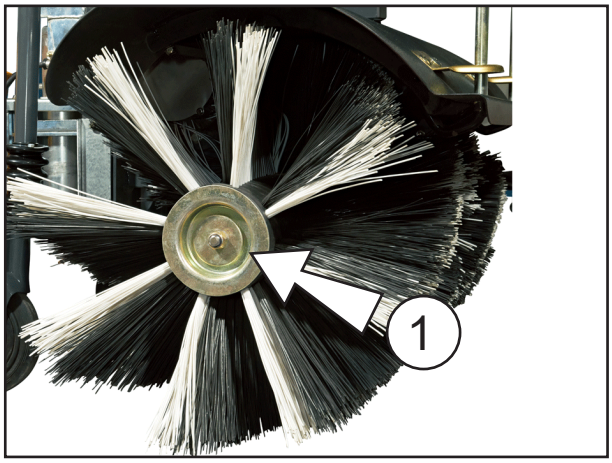

2– Pose de la brosse rotative :

- Mettre en place de chaque côté l'axe de la brosse rotative.
- S'assurer du sens correct de la brosse rotative (filaments noirs au-dessus).
- Enclencher la brosse dans son logement.
- Installer l'ensemble (1) : Coupelle, rondelle et écrou de maintien de la brosse rotative.
- Serrer l'écrou.

ROUES

ENTRETIEN DES ROUES

Les roues de la balayeuse sont particulièrement soumises à l'encrassement. La poussière et autres résidus viennent se coller aux mécanismes et finissent par entraver la progression de la machine.

Effectuer un nettoyage des roues après chaque séance de balayage :

- Utiliser un jet d'eau pour décoller les particules sur les roues.

Vérifier régulièrement la pression des roues :
1,5 bar

REMPLACEMENT DES ROUES

Les roues de la balayeuse peuvent être démontées en cas d'usure ou de changement de saison.

1– Dépose d'une roue :

- Déposer la goupille (2) de maintien de la roue (1).
- Déposer la roue (1) de l'arbre d'entrainement (3).

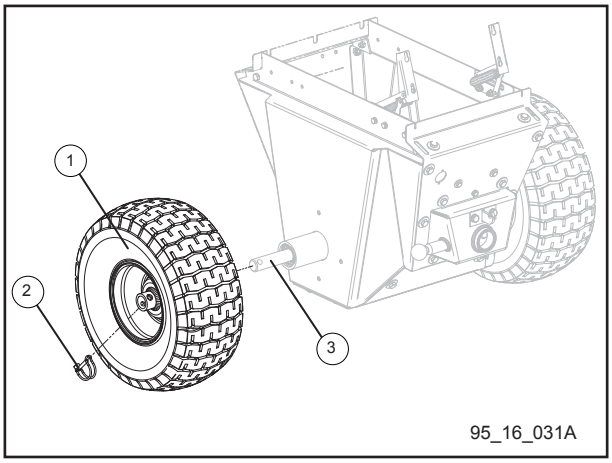

ATTENTION : Eviter de déposer la machine à même le sol lorsqu'une roue a été déposée. Interposer une cale de protection.

2– Pose d'une roue :

- Mettre en place la roue (1) dans l'arbre d'entrainement.
- Installer la goupille (2) dans son logement.
- S'assurer que la pression de gonflage des roues (1) est correcte (se référer à la partie "entretien des roues" pour la valeur).

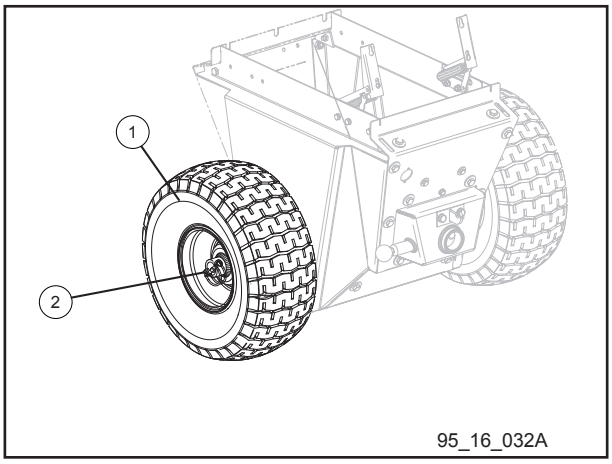

LAME CHASSE-NEIGE ET POUSSE-FEUILLES

Après utilisation, les outils doivent être entièrement nettoyés au jet d'eau puis mis à sécher

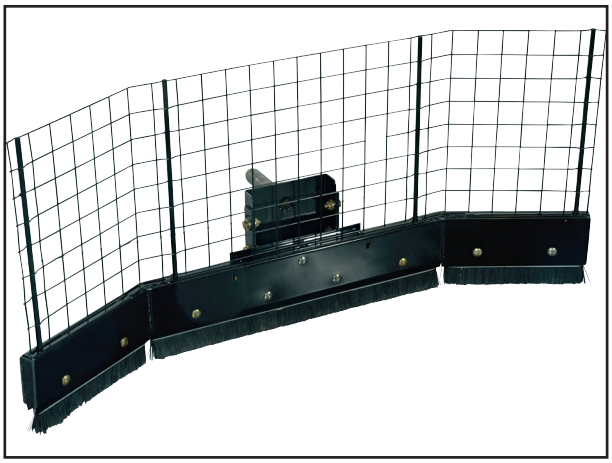

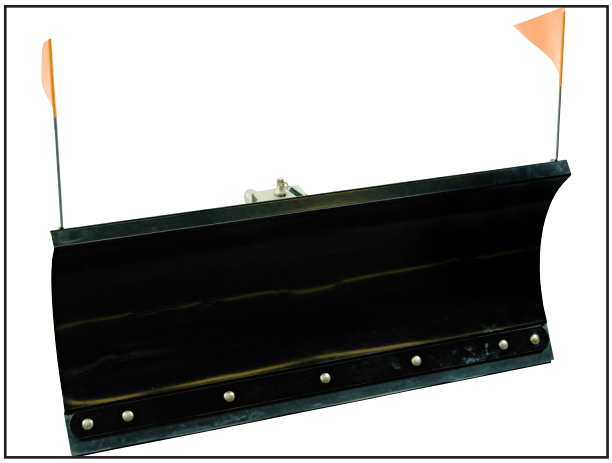

TRANSPORT / STOCKAGE

TRANSPORT

- Dételer l'outil de la balayeuse (se référer à la partie "préparation de l'outil" page 13).
- Vérifier que la batterie soit éteinte, bouton d'allumage basculé sur '0'.
- Pour réduire l'encombrement de la balayeuse lors du transport, régler la hauteur du guidon au minimum et replier le guidon.
- Prévoir des sangles aux emplacements avant et arrière afin d'attacher solidement la balayeuse lors de son transport.

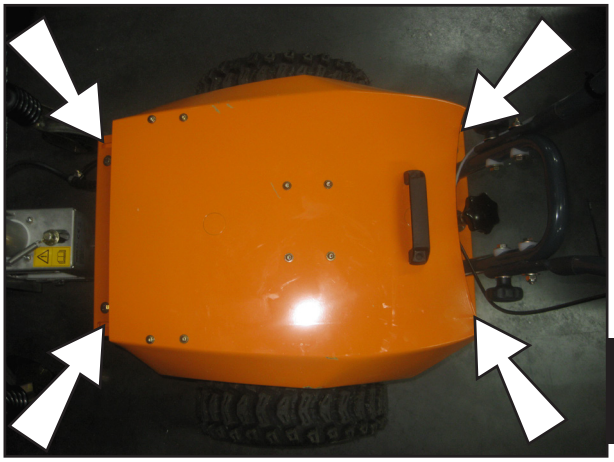

ATTENTION : Ne pas utiliser les emplacements de sanglage pour lever la machine.

STOCKAGE

- Dételer l'outil de la balayeuse (se référer à la partie "préparation de l'outil" page 13).
- Vérifier que la batterie est éteinte et retirer la batterie.
- Nettoyer la balayeuse et son outil afin d'éliminer tous les résidus.
- Protéger les soufflets des roues de support (10) à l'aide de lubrifiant silicone.
- Appliquer de la graisse universelle sur les différents axes de réglages/guidages : Axe de la molette de réglage assiette (14), axes des molettes d'orientation des roues de support (13), axe de la molette de réglage de la hauteur de guidon (6), les axes de roues et l'intérieur du logement d'attelage.
- S'assurer que la pression des roues est correcte (1,5 bar).
- Pour réduire l'encombrement de la balayeuse lors du stockage, régler la hauteur du guidon au minimum et replier le guidon.
- Stocker la balayeuse et ses différents outils dans un endroit abrité et au sec.
- Pour l'outil brosse rotative, s'assurer que les roues de support (10) sont en position C (voir "Orientation des roues de support" page 19).

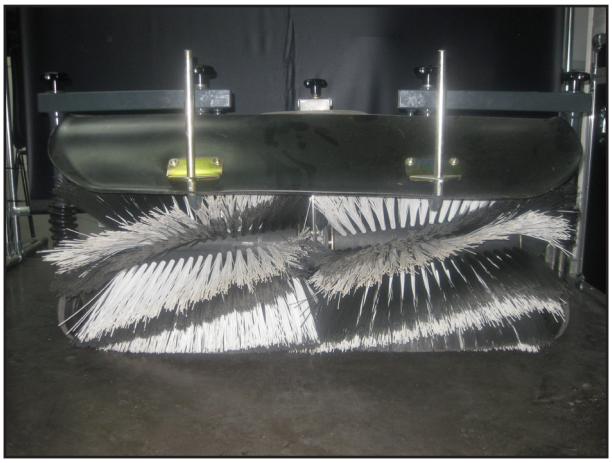

ATTENTION : Ne pas stocker la brosse rotative directement contre une surface, les filaments pourraient se déformer avec le temps.

REMARQUE :
Faire réviser la balayeuse toutes les 200 heures ou 1 fois par an au minimum.
Toujours stocker un outil propre et batterie chargée.

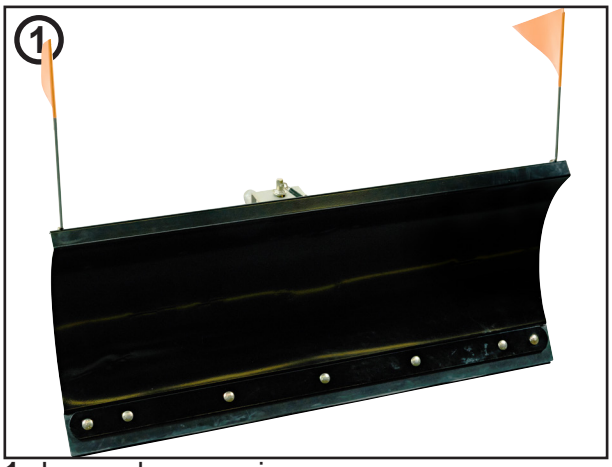

1– Lame chasse-neige

2– Toile contre gravillons

3– Bac de ramassage

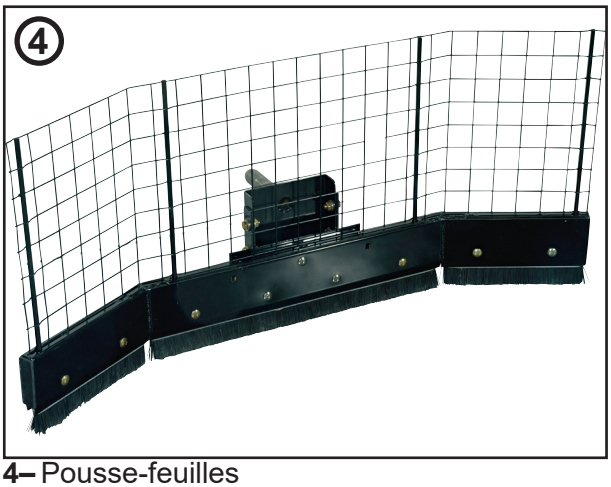

4– Pousse-feuilles

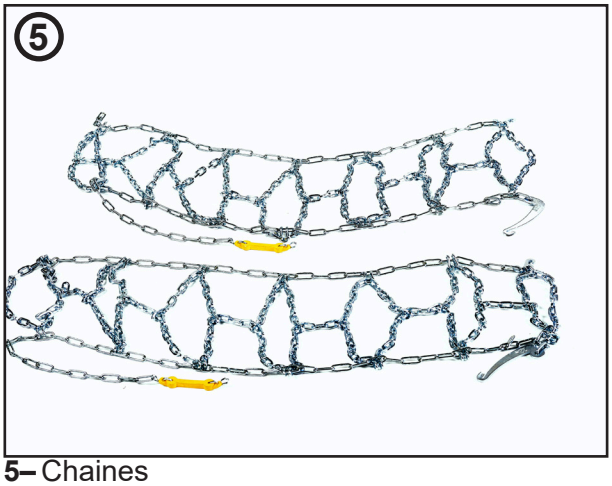

5– Chaines

6– Roues de saison été

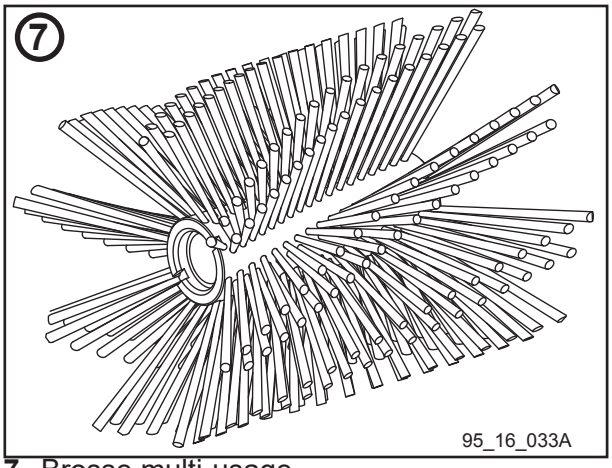

7– Brosse multi-usage

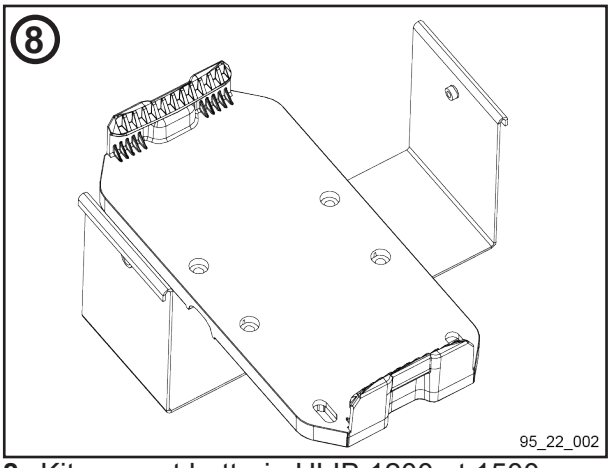

8– Kit support batterie ULIB 1200 et 1500

Problème	Vérification	Cause probable	Action possible
La balayeuse ne démarre pas / la brosse rotative ne tourne pas / les moteurs de roues ne tournent pas	L'écran n'est pas alimenté	Batterie éteinte	Basculer le bouton de la batterie sur 'I'
		Batterie déchargée	Recharger la batterie à l'aide de son chargeur
		Batterie en veille après un arrêt prolongé	Éteindre et redémarrer la batterie
		- Batterie HS - Batterie avec un connecteur gris / noir	Changer la batterie
		Mauvaise connexion avec la batterie	Vérifier le câble d'alimentation
			- Vérifier les connexions (outil et batterie) - Les nettoyer à l'air comprimé si besoin - Répéter la manipulation si besoin
	L'écran est alimenté	- Vitesse de rotation sur '000' - Vitesse d'avancement sur 'A-0'	- Sélectionner une vitesse de rotation > '000' - Sélectionner une vitesse d'avancement > 'A-0'
		Gâchettes défectueuses	- Éteindre la batterie - Nettoyer les gâchettes à l'air sec et vérifier que les gâchettes bougent librement et reviennent bien en position - Redémarrer la batterie
		Défaut interne	Contacter votre revendeur agréé
La prise en main ou le contrôle de la balayeuse est anormal	L'écran est alimenté	Gâchettes sales ou coincées	Nettoyer les gâchettes à l'air sec
		Le réglage de la machine n'est pas correct (pression de travail trop élevée, assiette non parallèle, mauvaise orientation des roues de support...)	Se référer aux différents paragraphes de réglages de la balayeuse pages 16 - 19

Problème	Vérification		Cause probable	Action possible
La balayeuse fonctionne par intermittence	L'écran est alimenté par intermittence		Les interrupteurs Marche/Arrêt sont défectueux	Contacter votre revendeur agréé
	L'écran est alimenté		Câble électrique endommagé	Contacter votre revendeur agréé
La balayeuse s'arrête	L'écran est alimenté	'HOT' affiché sur l'écran	Balayeuse en surchauffe	- Laisser refroidir la balayeuse - Réduire la vitesse de la balayeuse - Diminuer la pression au sol - Nettoyer la brosse rotative
	L'écran n'est pas alimenté		La batterie est déchargée	Recharger la batterie à l'aide de son chargeur
Les moteurs de roues ne tournent pas ou l'un des moteurs de roue ne tourne pas.	L'écran est alimenté	'HoT' affiché sur l'écran	Le capteur de sécurité des moteurs de roues signale un trop gros effort	Laisser refroidir la balayeuse : 'HoT' s'affiche alternativement avec un compteur incrémental (1-2-3-4-5-6-7-8-9) jusqu'à la coupure des moteurs, puis, lorsque les moteurs se sont coupés un compteur décrémental (9-8-7-6-5-4-3-2-1-0). La balayeuse pourra redémarrer après disparition de cet affichage.
	L'écran n'est pas alimenté		La batterie est déchargée	Recharger la batterie à l'aide de son chargeur
Le crochet d'attelage a du mal à s'enclencher dans l'œillet de l'outil	Le crochet n'est pas correctement maintenu		Les écrous se sont desserrés à cause des vibrations	Resserrer les écrous de fixation du crochet d'attelage
	L'écrou de blocage s'est desserré		Le réglage de l'œillet est devenu trop court ou trop long	Jouer sur la longueur de l'œillet en le vissant ou en le dévissant de quelques tours, puis resserrer l'écrou de blocage
	L'interrupteur d'orientation s'enclenche mal		Défaut interne du système d'amorce	Contacter votre revendeur agréé
La batterie fait des bips avant de se couper*	1 bip long + 1 bip court		Alarme surcourant	Éteindre et redémarrer la batterie
	1 bip long + 2 bips courts		Alarme température balayeuse élevée	Laisser refroidir la balayeuse
	1 bip long + 3 bips courts		Alarme surtension ou sous-tension	Batterie déchargée ou endommagée
	1 bip long + 4 bips courts		Alarme sécurité blocage	Éteindre la batterie / débloquer les éléments entravant la brosse rotative / redémarrer la batterie
	1 bip long + 5 bips courts		Alarme moteur	Contacter votre revendeur agréé
	1 bip long + 6 bips courts		Alarme gâchette	Câble guidon endommagé Contacter votre revendeur agréé

*Les batteries ULIB 1200 et 1500 afficheront en plus "Def tool" + numéro de 1 à 6.

GARANTIE ET SERVICE APRÈS-VENTE PELLENC.

I. Garantie Légale

A. Garantie contre les Vices Cachés

Indépendamment de la garantie commerciale prévue à l'article II, l'article 1641 du Code civil dispose que « le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis ou en aurait donné un moindre prix s'il les avait connus ».

Article 1648 du Code civil « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

B. Garantie légale de conformité

Article L.217-4 du Code de la consommation Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L.217-5 du Code de la consommation «Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L.217-12 du Code de la consommation « l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

II. Garantie Commerciale Pellenc

A. Contenu

1. Généralités

En sus des garanties légales, les clients utilisateurs bénéficient de la garantie commerciale sur les produits PELLENC couvrant l'échange et le remplacement des pièces reconnues hors d'usage, par défaut d'usinage, par défaut de montage ou par vice de matière, quelle qu'en soit la cause.

La garantie forme un tout indissociable avec le produit vendu par PELLENC.

2. Pièces détachées

La garantie commerciale couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'oeuvre à l'exclusion de certaines pièces détachées de chaque produit remis à la livraison.

B. Durée de la garantie

1. Généralités

Les produits PELLENC sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

2. Pièces détachées

Les pièces détachées PELLENC remplacées dans la cadre de la garantie du produit, sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison du produit PELLENC au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

Dans le cas des produits connectés à une batterie Pellenc, les pièces détachées remplacées dans le cadre de la garantie du produit après le 12ème mois d'utilisation, sont garanties pour une durée de un (1) an.

C. Exclusion de garantie

Sont exclus de la garantie commerciale les produits qui ont fait l'objet d'un usage anormal, ou ont été employés dans des conditions et à des fins différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la présente notice d'utilisation.

Elle ne s'applique pas non plus en cas de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou en cas de transformation du produit. Sont également exclus de la garantie les produits ayant fait l'objet d'une altération, transformation ou modification par le client utilisateur.

Les pièces d'usures et/ou les consommables ne peuvent pas faire l'objet de garantie.

III. Mise en oeuvre de la garantie commerciale

1. Mise en service du produit et déclaration de mise en service

Au plus tard huit jours après la remise du bien au client utilisateur le DISTRIBUTEUR s'engage à compléter le formulaire informatique de déclaration de mise en service afin d'activer cette dernière sur le site www.pellenc.com, rubrique « extranet » menu « garanties et formation », à l'aide de son identifiant délivré préalablement par PELLENC.

A défaut, la déclaration de mise en service ne sera pas effective empêchant ainsi toute mise en oeuvre de la garantie commerciale PELLENC, le DISTRIBUTEUR devant par conséquent en assurer seul la charge financière sans pouvoir répercuter le coût de son intervention au titre de la garantie sur le client utilisateur.

Le DISTRIBUTEUR s'engage également à compléter la carte de garantie ou le certificat de garantie et mise en service pour les automoteurs fourni(e) avec le produit après l'avoir fait(e) signer et dater par le client utilisateur.

IV. Service après-vente payant

A. Généralités

Font l'objet d'un service payant, même pendant la période de garantie légale et commerciale, les défaillances, pannes, casses, résultant d'une mauvaise utilisation, négligence ou mauvais entretien de la part du client utilisateur mais aussi les défaillances résultant d'une usure normale du produit. Font également partie des prestations relevant du service après-vente les réparations hors garantie légale et commerciale comme par exemple l'entretien, les réglages, diagnostics en tout genre, nettoyages sans que cette liste ne soit exhaustive.

B. Pièces d'usure et consommables

Les pièces d'usure et les consommables relèvent également du service après-vente.

C. Pièces détachées

Le service après-vente payant couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'oeuvre et hors période de garantie légale ou commerciale.

En cas de remplacement de pièces détachées d'origine PELLENC dans le cadre du service après-vente, celles-ci bénéficieront d'une garantie commerciale d'un an, à compter de la date de monte.

NE TENTEZ JAMAIS D'OUVRIR LA BALAYEUSE OU LA BATTERIE, SOUS PEINE D'ANNULATION DE LA GARANTIE. FAITES APPEL À UN RÉPARATEUR AGRÉÉ.

MATÉRIEL BREVETÉ

• **PELLENC** se réserve le droit d'apporter à ses matériels toute modification de conception et de fabrication qui serait de nature à les faire progresser dans la voie de la **PERFECTION**.

Jean-Marc GIALIS
Directeur Général Délégué

DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ

(CONCERNE SEULEMENT L'EUROPE)

FABRICANT / PERSONNE AUTORISÉE À CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC
ADRESSE	QUARTIER NOTRE-DAME ROUTE DE CAVAILLON - CS 10047 84122 PERTUIS CEDEX (FRANCE)

PAR LA PRÉSENTE, NOUS DÉCLARONS QUE LA MACHINE DÉSIGNÉE CI-APRÈS :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	BALAYEUSE		
FONCTION	BALAYER LES SOLS		
NOM COMMERCIAL	CLEANION		
TYPE	CLEANION		
MODÈLE			
N° DE SÉRIE	95R00001 - 95R49999	95S00001 - 95S49999	95T00001 - 95T49999

SATISFAIT A L'ENSEMBLE DES DISPOSITIONS PERTINENTES DE LA DIRECTIVE MACHINE 2006/42/CE.

EST CONFORME AUX AUTRES DIRECTIVES ET/OU DISPOSITIONS PERTINENTES SUIVANTES :
- 2014/30/UE Directive CEM
- 2003/10/CE Directive Bruit
- 2002/44/CE Directive Vibrations
- 2011/65/UE Directive ROHS
- 1907/2006 Règlement REACH
- 2012/19/UE Directive DEEE

LES NORMES EUROPÉENNES HARMONISÉES SUIVANTES ONT ÉTÉ UTILISÉES :
- EN ISO 12100:2010
- EN 294:1992

Niveaux sonores au régime maximal de travail

Symbole	Valeur	Unité	Référence	Commentaire
L_{WAm}	70	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique mesuré
L_{WAg}	87	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique garanti

Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/CE annexe V.

FAIT À PERTUIS, LE 02/05/2017
JEAN MARC GIALIS
Directeur Général Délégué